

# Protocole sanitaire et fonctionnement du centre de loisirs

## "La Clairière " année scolaire 2021-2022

**en application du nouveau protocole sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs Sans Hébergement du Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports en date du 18 Juin 2021**

Quelques consignes sont à connaître pour le séjour de votre enfant.  
Nous vous prions de lire attentivement ce protocole.

### **Règles d'accueil en lien avec l'état de santé**

**Aucun enfant fébrile ne doit être accueilli .**

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents sont invités à prendre leur température avant le départ pour l'accueil.

En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

De même, les mineurs ayant été testés positivement au SARS Cov 2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contacts à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil. Les personnels doivent appliquer les mêmes règles.

**Aucun professionnel présentant lui-même des signes infectieux ne doit venir travailler.**

Chaque **enfant à partir de 6 ans** devra porter un masque « grand public filtration supérieure à 90% » dans les locaux de l'accueil ainsi que dans le car et lors de son arrivée sur le centre . Il pourra le décrocher seulement à l'extérieur de ce fait chaque enfant doit se munir d'une pochette avec son nom et prénom inscrit dessus avec deux masques dedans par jour.  
**Les masques sont à fournir par la famille.**

Le port du masque « grand public filtration supérieure à 90% » est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil dans les espaces clos. Il n'est pas requis dans les espaces extérieurs.

-Chaque animateur porte le masque sur les lieux d'accueil à l'intérieur mais pas à l'extérieur, dans les cars et dans les locaux du centre .

### **Lieux et horaires d'accueil:**

- Ecole maternelle de Porte-colombe, l'accueil le matin à partir de 7h45 et jusqu'à 8h30 avant le départ du car vers le centre et le soir départ du centre à 17h15 , arrivée sur l'arrêt à 17h45 et jusqu'à 18H15 maximum .

- Centre de Loisirs la Clé des Champs ( uniquement pour les enfants dont un frère ou une sœur fréquente le CLM) l'accueil le matin à partir de 7h45 jusqu'à 8h30 avant le départ du car vers le centre et le soir départ du centre à 17h15 , arrivée sur l'arrêt à 17h45 et jusqu'à 18H15 maximum .

- Ecole la Pépinière à partir de 8h le matin et jusqu'à 8h30 avant le départ en car vers le centre et le soir arrivée sur l'arrêt à 17h45 et jusqu'à 18H maximum .

- Centre de loisirs "La Clairière" accueille le matin de 8h30 jusqu'à 9h30 maximum et le soir de 16h30 jusqu'à 17h15 maximum .

Les familles ne devront pas pénétrer dans l'enceinte des lieux d'accueil, les enfants seront accueillis au portail et pris en charge par les animateurs.

Merci de respecter une distance minimale d'un mètre avec les autres familles.

Toute personne étrangère au service devra obligatoirement mettre un masque et s'arrêter au niveau du marquage orange au sol à l'entrée du centre .

### **L'organisation générale du centre :**

Nous allons créer des groupes d'enfants par couleur sur toute la semaine .

Chaque groupe gardera la même salle et le même lieu de vie extérieur.

Chaque groupe aura son matériel pédagogique ( ballon , cordes à sauter , feutres , crayons etc...) désinfecté chaque jour . Les enfants se laveront les mains plusieurs fois par jour avant et après chaque activité ainsi que avant et après chaque passage aux toilettes .

Dans chaque salle d'activité un gel hydroalcoolique est mis à disposition ainsi qu'à l'entrée du centre .

Les sorties à proximité du lieu d'accueil sont autorisées, sous réserve du respect des restrictions nationales ou locales d'accès à ces équipements.

Des activités physiques pourront être organisées dans les ACM. Elles devront permettre le respect de la distanciation sociale et le respect des gestes barrières.

Les salles d'activités seront aérées régulièrement.

### **Les repas:**

Les repas collations et goûters sont fournis par le Centre de Loisirs la Clairière

Chaque groupe mangera sur une rangée de tables et chaque rangée de tables aura une distanciation de 1 m avec les autres aussi bien à l'intérieur dans la salle à manger qu'à l'extérieur sous les velums .

### **Entretien des locaux**

L'entretien des locaux est effectué au moins une fois par jour ainsi que sur les points contacts des lieux communs aux groupes.

Un nettoyage des sols et des surfaces des espaces de restauration sera réalisé au minimum une fois par jour. Pour les tables, le nettoyage désinfectant sera réalisé après chaque service.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum deux fois par jour.

Tous les points contacts des lieux d'accueil seront désinfectés à chaque départ des groupes avec un virucide .

Les transporteurs nettoieront les cars avant et après chaque transport de personnes .